

MINISTRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DES GREFFES

Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1)

Paris, le 11 mars 2019

Circulaire - Note

N° téléphone : 01.70.22.86.67

Adresse électronique : rhg1.dsj-sdrhg@justice.gouv.fr

LA GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE

A

MONSIEUR LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR DE CASSATION

MONSIEUR LE PROCUREUR GENERAL DE LADITE COUR

MESDAMES ET MESSIEURS LES PREMIERS PRESIDENTS DES COURS D'APPEL

MESDAMES ET MESSIEURS LES PROCUREURS GENERAUX PRES LESDITES COURS

(HEXAGONE ET OUTRE-MER)

MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL SUPERIEUR D'APPEL

MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE PRES LEDIT TRIBUNAL

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE DES GREFFES

POUR INFORMATION

N° note : **SJ-19-76-RHG1/11.03.2019**

Mots clés : Avancement - Échelon spécial – Directeur hors classe - Directeurs des services de greffe.

Titre détaillé : Tableau d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial du grade de directeur hors classe au titre de l'année 2019.

Texte(s) source(s) : Décret n° 2015-1273 du 13 octobre 2015 portant statut particulier des directeurs des services de greffe judiciaires.

Publication : *INTRANET – temporaire jusqu'au 31 décembre 2019.*

Pièce(s) jointe(s) : Note + tableau d'avancement



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION
DES SERVICES JUDICIAIRES
SOUS-DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES DES GREFFES
Bureau
des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1)

Paris, le 11 MARS 2019

La garde des Sceaux,
ministre de la Justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation
Monsieur le procureur général de ladite cour
Mesdames et messieurs les premiers présidents des cours d'appel
Mesdames et messieurs les procureurs généraux près lesdites cours
Monsieur le président du Tribunal supérieur d'appel
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal
Monsieur le directeur de l'École nationale de la magistrature
Monsieur le directeur de l'École nationale des greffes

*Affaire suivie par Florent Maheu,
chef du pôle de la gestion des personnels de catégorie A
florent.maheu@justice.gouv.fr*

Objet : Tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade de directeur hors classe au titre de l'année 2019.

Réf. : Article 21 du décret n° 2015-1273 du 13 octobre 2015 portant statut particulier du corps des directeurs des services de greffe judiciaires.

J'ai l'honneur de vous faire connaître, après avis de la commission administrative paritaire compétente réunie les 5 et 6 mars 2019, le tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade de directeur hors classe du corps des directeurs des services de greffe établi au titre de l'année 2019.

Vous voudrez bien en assurer la diffusion auprès des directeurs des services de greffe placés sous votre autorité.

Par délégation,
P/ le directeur des services judiciaires,
P/ le sous-directeur des ressources humaines des greffes,
L'adjointe au sous-directeur des ressources humaines des greffes,

Catherine BOUDON

CAP des 5 et 6 mars 2019**Tableau d'avancement à l'échelon spécial
du grade de directeur hors classe au titre de l'année 2019.**

Nom et prénom	Affectation et fonction	Date d'effet
CHAPUIS Brigitte	SAR DIJON Directrice déléguée à l'administration régionale judiciaire	01/01/2019
CLOUET Yvon	SAR CAEN Directeur délégué à l'administration régionale judiciaire	01/01/2019
JALBERT Brigitte	AC PARIS-DSJ-SDFIP Chargée de mission	01/01/2019
MILLOIS Ghislaine	TGI BORDEAUX Directrice de greffe	01/01/2019
PIERRE Dominique	TGI AMIENS Directeur de greffe	01/01/2019
ROSA Marie-Martine	TI MONTPELLIER Directrice de greffe	06/10/2019
STOURAITIS (DURUR) Marie-Sara	IGJ Inspectrice hygiène et sécurité	01/01/2019